



info

RECUPERATION DU PAPIER | SCP 142.03 | AVRIL 2026

CONTENU

- 1 Salaires horaires minima à partir du 1^{er} avril 2026
- 2 Allocation complémentaire de chômage en cas de chômage économique
- 3 Allocation complémentaire maladie et accident

TELECHARGEZ NOTRE APP



Scannez et découvrez l'app ACV-CSC



1. SALAIRES HORAIRES MINIMA À PARTIR DU 1^{ER} AVRIL 2026

Indexation + 2%

A partir du **1^{er} avril 2026** les nouveaux salaires horaires minima sont les suivants (régime 38 heures par semaine) :

CATÉGORIES	SALAIRES MINIMA	ÉTUDIANTS (90%)
Catégorie 5	14,75 €	13,28 €
Catégorie 4B, après 6 mois	15,51 €	13,96 €
Catégorie 4A	15,15 €	13,64 €
Catégorie 3B, après 6 mois	16,32 €	14,69 €
Catégorie 3A:	15,51 €	13,96 €
Catégorie 2	17,31 €	15,58 €
Catégorie 1B	17,68 €	15,91 €
Catégorie 1A	19,01 €	17,11 €

INDEMNITÉS

1. Prime d'équipe lorsque le travail est organisé en équipes successives + 10%.
2. Supplément d'ancienneté : intégré dans le barème.

2. ALLOCATION COMPLÉMENTAIRE DE CHOMAGE EN CAS DE CHOMAGE ÉCONOMIQUE

Si vous êtes en chômage temporaire pour raisons économiques, vous recevez une allocation complémentaire de chômage. A partir du 1^{er} janvier 2026, vous avez droit à 9,64 € par jour (maximum 30 jours) payés par le Fonds Social.

Attention : Vous devez en introduire la demande vous-même ! Contactez-nous et nous nous occuperons des formalités.

3. ALLOCATION COMPLÉMENTAIRE MALADIE ET ACCIDENT

Après soixante jours au moins d'incapacité ininterrompue (*), vous avez droit à une allocation en plus de votre indemnité de maladie et d'invalidité. A partir du 1^{er} janvier 2026, vous avez droit aux montants suivants, payés par le Fonds Social :

- 88,14 € après les 60 premiers jours;
- + 128,17 € après les 120 jours;
- + 152,25 € après les 180 premiers jours;
- + 176,26 € après les 240 premiers jours;

Cette allocation est limitée à 544,82 € sur base annuelle.

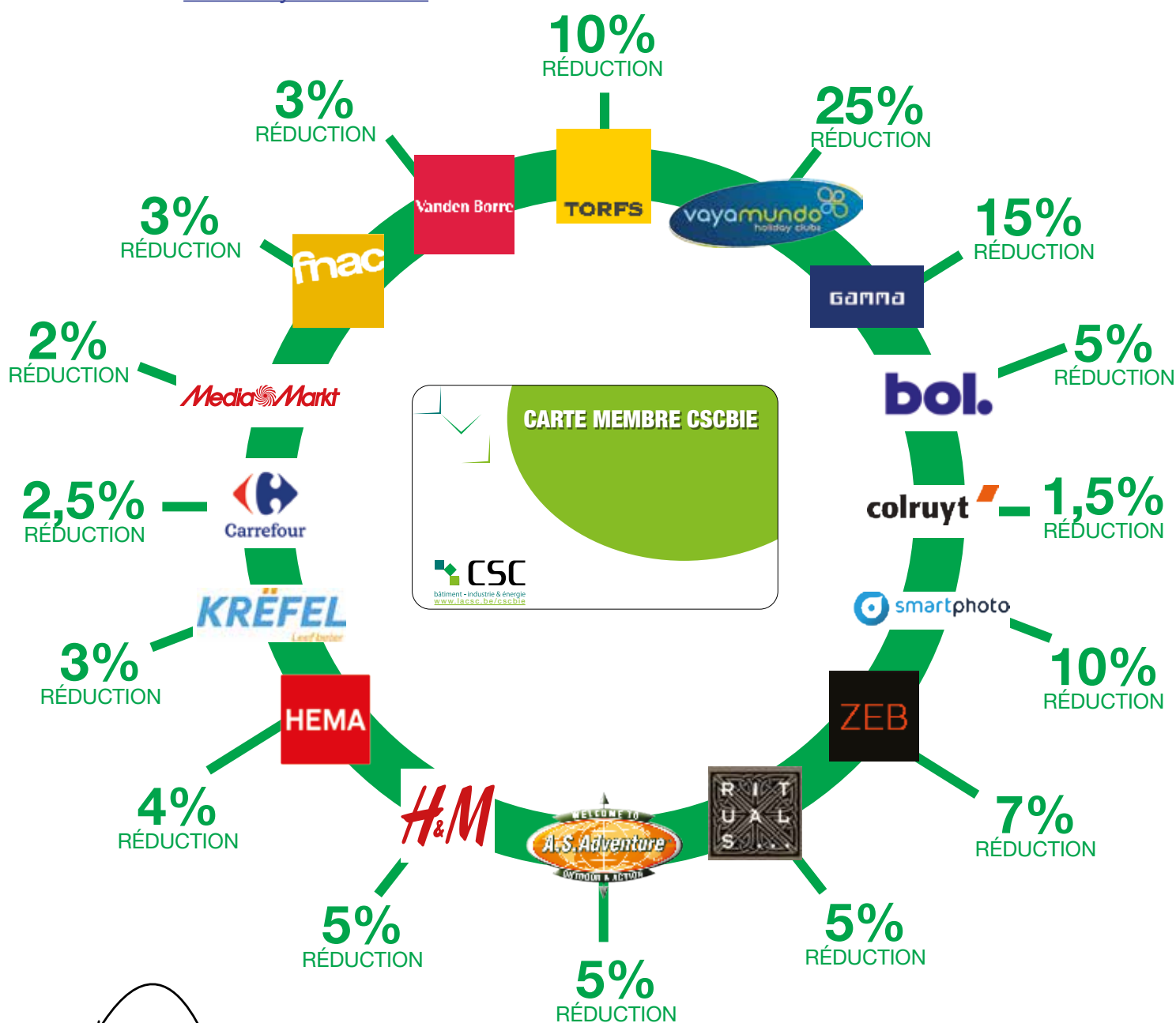
Attention : Vous devez en introduire la demande vous-même ! Contactez-nous et nous nous occuperons des formalités.

(*) ne s'applique pas en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle.

L'affiliation à la CSCBIE offre de beaux avantages !

Voici quelques exemples de **réductions d'application au 1^{er} mars 2026**. Pour savoir comment en profiter pleinement et découvrir les réductions et avantages actuels, surfez sur www.cscbieplus.be et enregistrez-vous.

Vayamundo reste le partenaire de voyage par excellence pour nos affiliés. Ils bénéficient de 25% de réduction dans les clubs Vayamundo à Ostende et à Houffalize. Vous trouverez plus d'infos sur www.vayamundo.eu.



Scannez le code QR ci-joint pour télécharger l'application 'Edenred Discounts'. Vous y trouverez toutes les réductions et avantages exclusifs actuels pour les affiliés de la CSCBIE. **Attention !** Les réductions, les partenaires et les magasins peuvent changer !